

Bulletin octobre 2022

Chères amies et chers amis arbitres

La nouvelle saison 2022-2023 a commencé par notre Assemblée Générale Ordinaire le 10 septembre à Venelles et notre association a renouvelé son bureau :

| Composition du nouveau bureau de l'ANAVB | | |
|--|--------------|---------------------|
| GUEVENOUX | Michel | Président |
| REJAEYAN | Ehsan | Vice-Président |
| SAUVAYRE | Daniel | Secrétaire Général |
| BOUACHERIA | Sébastien | Secrétaire-Adjoint |
| LE BALC'H | Pierrick | Trésorier |
| SCOTTO D'ARDINO | Jean | Trésorier-Adjoint |
| PARIZEL | Jean Jacques | Doyen des « Sages » |
| BARTHES | Claude | Membre |

Lors de cette assemblée une nouvelle commission concernant le Haut Niveau a été créée.

Le travail ne manque pas en ce début de saison et notre Président vient d'adresser un courrier au Président de la Fédération avec copies au médecin fédéral et Président CFA (Commission Fédérale d'Arbitrage anciennement Commission Centrale d'Arbitrage).

L'ANAVB souhaite connaître les mesures mises en place pour protéger les données concernant les bilans ophtalmologiques des arbitres, ci-joint le paragraphe essentiel du courrier : *« Ce certificat, couvert par le secret médical, doit impérativement demeurer confidentiel, il s'agit là d'un document protégé par les règles dites RGPD, vous comprendrez aisément notre souhait de connaître les modalités de sauvegarde, en la matière. »*

Une autre action se précise concernant les gestes qui sauvent et la formation des arbitres.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au cours des mois à venir de l'évolution de la situation, ainsi que des réponses faites à nos lettres.

Bons arbitrages et bonne saison à toutes et à tous.

Le Bureau